HENNEBONT AUTO-ECOLE
02-97-36-59-09
hennebont.autoecole@gmail.com

CARNAC AUTO-ECOLE
02-97-31-27-78
carnac.autoecole@gmail.com

2.1 Formation Permis AM

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger en toute sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Séquence 1 : Salle, Durée 30 Minutes

Contenu : Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite

Séquence 2 : Hors Circulation, Durée 2 Heures

Contenu : Formation à la conduite hors circulation.

Démarrer, S'arrêter, Tourner à basse vitesse. Utilisation du frein arrière et du frein avant séparément et en combinaison. Comprendre l'importance du regard dans la gestion de la trajectoire.

Séquence 3 : Salle de code, Durée 30 minutes

Contenu : Formation aux principes de bases du code de la route.

Séquence 4 : Circulation plus ou moins dense, Durée 3 Heures mini

Contenu : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Séquence 5 : Salle, Durée 1 Heure

Contenu : Sensibilisation aux risques routiers.

HENNEBONT AUTO-ECOLE
02-97-36-59-09
hennebont.autoecole@gmail.com

CARNAC AUTO-ECOLE
02-97-31-27-78
carnac.autoecole@gmail.com

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITE D'ORGANISATION :

Durée de la formation : 8 Heures de conduite Minimum

Lieu de la Formation :

AUTOVISION PL Zone d'activité KERSTRAN 2

RUE DES TILLEULS 56 400 BREC'H

Date(s) : Nous consulter

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

- Avoir 14 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut avoir obtenu au préalable l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de premier ou second niveau (ASSR1 ou ASSR2), ou à défaut l'Attestation de Sécurité Routière (ASR)

RESULTATS ATTENDUS

Permis de conduire de la catégorie AM

ENCADREMENT et INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

HENNEBONT AUTO-ECOLE
02-97-36-59-09
hennebont.autoecole@gmail.com

CARNAC AUTO-ECOLE
02-97-31-27-78
carnac.autoecole@gmail.com

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adolescents et des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Aire de Maniabilité non ouverte à la circulation
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…
- *Conditions de réussite :* satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une attestation permettant de faire la demande d'obtention de titre « Permis AM ».

Exemple en annexe

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation.

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE DU BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE CORRESPONDANT À LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012 fixant les conditions d'obtention du Brevet de Sécurité Routière **correspondant à la catégorie AM du permis de conduire** (modifié par arrêté du 27 février 2024)

L'organisme de formation **Hennebont auto-école**

N° d'agrément **E 26 056 0001 0** N° SIREN ou SIRET **99457496000013**

Adresse **21 RUE MARÉCHAL JOFFRE 56700 HENNEBONT**

Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral **09/01/2026 à Vannes**

Atteste que **Monsieur LABEL Paul**

Né(e) le **01/01/2001** à

Adresse **1 RUE des TILLEULS 56700 HENNEBONT**

a suivi **8** heures de formation.

- option **Cyclomoteur**
- nom de l'enseignant **SBRACI Frédéric**
- n° de l'autorisation d'enseigner **A0605600130**

Fait à **HENNEBONT**

Date délivrance de l'attestation **04/06/2026**

Signature du bénéficiaire de la formation

Cachet de l'organisme ayant dispensé la formation et signature du responsable de l'établissement

Hennebont auto-école

21 RUE MARÉCHAL JOFFRE
56700 HENNEBONT
Tél: 02.97.36.59.09 - hennebont.autoecole@gmail.com
Siret: 99457496000013 - Agr: E 26 056 0001 0
TVA Intra: FR42994574960 - APE: 8553Z

Avertissement: La présente attestation autorise, **pendant quatre mois à compter de la date de delivrance, la**conduite, sur le territoire national, d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger à moteur. **Au-delà de ce délai, le conducteur doit être titulaire de la carte AM du permis de conduite.**

SPECIMEN